REGION
HAUTS-DE-FRANCE
COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL REGIONAL

Délibération n° 2025.00976

Réunion du 26 juin 2025

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
12204845

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 27/06/2025
Retour Préfecture : 27/06/2025

Exercice Budgétaire : 2025

Fonction : 412 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE

Direction : DSAN

Imputation indicative	Autorisation d'engagement	Autorisation de programme	Phasage prévisionnel des paiements
934/412/65748/41200001	363 300,00 €		2025 181 650,00 € 2026 181 650,00 €
934/412/657382/41200001	30 450,00 €		2025 15 225,00 € 2026 15 225,00 €

Thème : C08.02 Santé

Objet : Soutien aux Espaces Ressources Cancers (ERC) au titre de l'année 2025

La commission permanente du conseil régional Hauts-de-France dûment convoquée par son Président et réunie le 26 juin 2025, à 14:00, salle des délibérations - 11 mail Albert à Amiens, sous la présidence de Monsieur Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L4221-1,

Vu l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat,

Vu le décret n° 2020-1665 du 22 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer,

Vu l'arrêté du 24 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer,

Vu l'Instruction n° DSS/MCGRM/DGS/SP5/EA3/DGOS/R3/2021/31 du 27 janvier 2021 relative à la mise en œuvre du parcours de soins global après le traitement d'un cancer,

Vu la délibération n° 2021.01139 du conseil régional du 2 juillet 2021 relative à la délégation d'attributions du conseil régional à sa commission permanente,

Vu la délibération n° 2023.01252 du conseil régional du 5 octobre 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2025, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n° 2022.0550 du conseil régional du 29 septembre 2022 relative à l'adoption de la délibération portant sur la réactualisation du cadre d'intervention de la politique régionale de santé pour la période 2022-2028,

Vu la délibération n° 2025.00188 du conseil régional du 20 mars 2025 relative au rayonnement de la politique régionale de santé 2025-2028 : La santé à 360 degrés,

Vu les demandes de subvention réceptionnées reprises en annexe,

Vu l'avis émis par la commission Affaires familiales et sociales (famille, santé, action sociale, citoyenneté, vie associative)

PREAMBULE :

La Région Hauts-de-France est un territoire particulièrement touché par une espérance de vie inférieure à la moyenne nationale d'environ deux ans, un taux d'obésité supérieur à la moyenne nationale, une surmortalité prématurée importante toutes causes confondues et notamment pour les cancers, avec des différences significatives selon les territoires et les publics. A ce titre, la Région Hauts-de-France, faisant de la réduction de l'impact des inégalités sociales et territoriales de santé un enjeu de Santé Publique, intervient en Prévention Santé.

Le dispositif des Espaces Ressources Cancer (ERC), soutenu par la Région Hauts-de-France et l'ARS permet de répondre aux besoins des patients et à leur entourage en leur offrant une écoute, des informations sur les aides existantes (matérielles, sociales, juridiques, …) et un accompagnement au travers de soins de support. Ce dispositif unique en France créé en 2008 a subi des évolutions successives donnant lieu à un cadre de missions réactualisé et ajusté au regard des besoins des territoires, mais également de l'intégration du forfait parcours global au sein des ERC, suite à la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) 2020. L'objectif de ce parcours global est de permettre une augmentation de l'offre des soins oncologiques de support au sein de chaque ERC, fléchée prioritairement sur les bilans et les consultations de soutien psychologique, diététique et l'Activité Physique Adaptée tout en répondant à l'ensemble des besoins d'accompagnement des patients. Ce forfait parcours global est reconduit en 2025.

L'analyse de la reconduction du soutien financier accordé aux structures dans le dispositif ERC ainsi que l'instruction des dossiers de candidature sont menées conjointement par les services techniques de la Région et de l'ARS,

DECIDE

Par 55 « Pour », 0 « Contre », 0 « Abstention »

De poursuivre le soutien financier aux structures porteuses des Espaces Ressources Cancers en activité, visées ci-dessus en pérennisant les modalités d'instruction et de sélection des projets définies par la délibération n°20181489 de la commission permanente du conseil régional du 27 septembre 2018 relative à l'appel à candidatures Espaces Ressources Cancer 2018, rappelées en annexe.

D'approuver pour l'année 2025 les montants de la participation régionale déterminés selon la gradation définie par l'ARS, repris dans le tableau « présentation de la nouvelle gradation » en annexe.

De pérenniser les modalités d'instruction et de sélection des projets définies par la délibération n°20181489 de la commission permanente du conseil régional du 27 septembre 2018 relative à l'appel à candidatures Espaces Ressources Cancer 2018, rappelées en annexe.

D'allouer une subvention à chacun des bénéficiaires repris dans le tableau financier présenté en annexe qui fixe également la date de début d'éligibilité des dépenses. Les annexes font partie intégrante de la délibération.

Le montant global affecté s'élève à 393 750 €.

D'accorder une avance aux 11 bénéficiaires compte-tenu des demandes motivées, conformément aux indications reprises dans le tableau financier.

De fixer une date de prise en compte des dépenses au 1er janvier 2025.

D'affecter une AE 2025 d'un montant global de 393 750 € sur le code programme budgétaire DSAN 412 000 01 « Prévention santé ».

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

***Présents** (43) : Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Alexandre COUSIN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Maryse FAGOT, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Samira HERIZI, Monsieur Thomas HUTIN, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Monsieur Daniel LECA, Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Faustine MALIAR, Madame Manoëlle MARTIN, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Adrien NAVE, Madame Anne PINON, Monsieur Julien POIX, Madame Patricia POUPART, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER.*

***Pouvoirs donnés** (12) : Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Luc FOUTRY donne pouvoir à Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE donne pouvoir à Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Jean-Michel TACCOEN donne pouvoir à Madame Patricia POUPART,*

Monsieur Eric DELHAYE donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA,

Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT, Madame Marie-Christine DURIEZ donne pouvoir à Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Philippe EYMERY donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Sarah FLAMANT donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY,

Monsieur Benoit TIRMARCHE donne pouvoir à Madame Karima DELLI,

Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Madame Sarah KERRICH-BERNARD.

***N'ont pas participé au vote** (0) :*

***Absents** (1) : Madame Christine ENGRAND.*

Pour le Président du Conseil régional et par délégation
la Directrice générale des services
Audrey DEMARETZ

Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA CP :

ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

ANNEXE DE LA DELIBERATION N°2025.00976

NOM DE L'OPERATION : Soutien aux Espaces Ressources Cancers (ERC) au titre de l'année 2025, pour les territoires ci-après :

Métropole Lilloise portée par l'association **EOLLIS** - 7 rue Jean Baptiste Lebas - 59133 Phalempin, représentée par Madame Lénaïc BECQUART ; Directrice,
Date de réception de la demande de subvention : 7 mars 2025

Béthunois porté par l'association **Prévention Vasculaire Artois** - 42-48 rue de la Ferme du Roy - 62400 Béthune, représentée par Monsieur Thomas LAURENT ; Directeur,
Date de réception de la demande de subvention : 10 mars 2025

Amiens-Abbeville porté par l'association **Appui Santé Somme** - 354 Boulevard Beauville - 80000 Amiens, représentée par Madame Aurore PIAT ; Directrice,
Date de réception de la demande de subvention : 13 mars 2025

Boulonnais porté par le Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer **ERC du Littoral** - 2 rue Jacques Monod - 62321 Boulogne sur Mer, représenté par Monsieur Philippe MERLAUD ; Directeur,
Date de réception de la demande de subvention : 5 mars 2025

Saint Quentinois porté par l'association **Appui Santé Aisne au titre de l'ERC Arc en Ciel** - 10 bis rue Eugène Leduc - 02000 Laon, représentée par Madame Isabelle SEGALL ; Directrice,
Date de réception de la demande de subvention : 7 mars 2025

Valenciennois porté par l'association **EMERA** - Rue Henri Dunant - 59300 Valenciennes, représenté par Monsieur Luc GARCETTE ; Président,
Date de réception de la demande de subvention : 10 mars 2025

Dunkerquois porté par l'association **Espace Santé du Littoral** - 35 rue de la Commune de Paris - 59760 Grande-Synthe, représentée par Madame Nathalie DESMAZIERES ; Présidente,
Date de réception de la demande de subvention : 7 mars 2025

Douaisis porté par l'association **Plateforme Santé** - 299 rue Saint Sulpice - Bâtiment de l'Arsenal - 59500 Douai, représentée par Madame Monique LANCELLE; Présidente,
Date de réception de la demande de subvention : 4 mars 2025

Beauvaisis porté par l'association **Perspectives Contre le Cancer** – Espace Pré Martinet – 17 rue Pré Martinet- 60000 Beauvais, représentée par Madame Isabelle SOULA ; Présidente,
Date de réception de la demande de subvention : 14 mars 2025

Maubeugeois porté par l'association **Etincelle de la Sambre** - Boulevard Molière - Bâtiment Le Vilvorde - 59600 Maubeuge, représenté par Monsieur Olivier MASTIA ; Président,
Date de réception de la demande de subvention : 7 mars 2025

Creillois porté par l'association de **Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise** - 106 rue Faidherbe - 60180 Nogent sur Oise, représenté par Monsieur Jean Jacques RENARD ; Président,
Date de réception de la demande de subvention : 6 mars 2025

Compiégnois porté par l'association **Onco Oise** - Polyclinique Saint Come - 7 rue Jean Jacques Bernard - 60200 Compiègne, représenté par Monsieur Kaïs ALDABBAGH,Président,
Date de réception de la demande de subvention : 14 mars 2025

Soissons - Château Thierry Appui Santé Aisne au titre de l'**ERC Coccinelle** 10 bis rue Eugène Leduc - 02000 Laon, représentée par Madame Isabelle SEGALL ; Directrice,
Date de réception de la demande de subvention : 7 mars 2025

Flandre intérieure portée par l'association **Appui Santé des Flandres** - 36 avenue Breuvart - 59280 Armentières, représenté par Madame Valérie BOULANGUE ; Directrice,
Date de réception de la demande de subvention : 14 mars 2025

Arrageois porté par l'association **Santélys** – Parc Eurasanté - 351 rue Ambroise Paré - 59120 Loos
Service Poséidon 1, représenté par Monsieur Pierre FONTAINE ; Président.
Date de réception de la demande de subvention : 3 mars 2025

Cambrésis porté par l'association **EMERA** - Rue Henri Dunant - 59300 Valenciennes, représenté par Monsieur Luc GARCETTE ; Président
Date de réception de la demande de subvention : 8 mars 2025

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

Présentation des « Espaces Ressources Cancers » (ERC) :

Les ERC sont des lieux d'accueil et d'accompagnement pour les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Ils se situent en ville, en dehors des structures de soin. Ils sont accessibles à tous et gratuits. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches en proposant **un accueil, une écoute, une information** voire une orientation et **un accompagnement personnalisé** de proximité sur les plans, familial, financier ou professionnel via des activités individuelles et/ou collectives. Ils organisent et coordonnent l'accès, aux soins de support en ville, tels que définis par l'instruction de la DGOS du 23 février 2017.
Ils doivent être considérés comme des « **espaces intermédiaires** » entre les traitements et le retour à une vie sociale. Ils apparaissent comme des **plateformes de ressources humaines et matérielles** sous la forme d'un **projet local partagé**.
Cela signifie qu'ils doivent **s'appuyer et impliquer fortement les partenaires locaux existants**, **leur apporter si besoin une aide logistique.** Ils concernent tous les cancers quel que soit le stade de la maladie et ne dispensent pas de soins médicaux.

Présentation du dispositif :

Pour rappel, ce dispositif prend appui sur le rapport de l'audit commandé par l'ARS en 2015, sur les orientations du Plan Cancer 3 et sur l'instruction de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du 23 février 2017 relative à l'amélioration de l'accès aux soins de support des patients atteints de cancer, laquelle redéfinit le panier des soins oncologiques de support en précisant les organisations à mettre en place au niveau régional.

Par sa délibération n°2018.1489 du 27 septembre 2018, la commission permanente du conseil régional a validé le cadre de mission des structures, le périmètre territorial et les modalités de financement en fonction de la gradation des ERC qu'il convient de pérenniser.

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2020 (LFSS) a acté la mise en place d'un parcours global après le traitement d'un cancer, axé sur les soins oncologiques de support. Le parcours global est reconduit en 2025. L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins oncologiques de support des patients en fin de parcours de soins, et particulièrement d'avoir un effet levier sur l'accompagnement des patients n'ayant pas bénéficié de soins de support en intra hospitalier durant leur parcours de soins. L'objectif est donc de débuter un accompagnement vers l'après cancer en organisant un parcours extra hospitalier qui privilégie le parcours en ville et en proximité.

L'organisation de ce parcours est cadrée par un décret et un arrêté. Une instruction ministérielle complète les textes. Le parcours repose sur le financement d'un forfait entièrement financé et piloté par l'ARS. C'est donc l'enveloppe globale qui augmente sans conséquence sur l'enveloppe financière de la Région.

Les soins de support :

Ils sont définis par la DGOS dans l'instruction du 23 février 2017. Ces soins oncologiques de support coordonnés par les ERC s'intègrent dans le parcours de soins post-aigus des patients atteints de cancer, lorsque les malades sont essentiellement à leur domicile. Il est attendu que des activités soient proposées à l'extérieur de la structure afin de favoriser la réinsertion des personnes et un retour vers des dispositifs de droit commun. Ils se déclinent de la façon suivante :
- la prise en charge de la douleur,
- le soutien psychologique des malades,
- l'accès aux services sociaux,
- la démarche palliative,
- l'activité physique adaptée (APA),
- les conseils d'hygiène de vie,
- le soutien psychologique des proches et des aidants,
- le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité,
- la prise en charge des troubles de la sexualité.

La socio-esthétique ainsi que la sophrologie peuvent également être proposées. L'aide au sevrage tabagique ainsi que le repérage et l'orientation des personnes présentant des conduites addictives liées au produit alcool devront être systématiquement proposés. Enfin, une orientation, en fonction de l'offre existante, sur les aides matérielles, juridiques et au maintien dans l'emploi et à la réinsertion professionnelle doit être recherchée.

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

1- <u>Modalités de soutien et de suivi des structures porteuses d'un ERC « labellisé »</u>

<u>Présentation de la gradation et du montant de la participation de la Région :</u>

La gradation retenue par l'ARS correspond aux pratiques et réalités à la fois des territoires, des besoins en couverture géographique, de la file active de chaque structure, du nombre de vacations des Soins Oncologiques de Support (SOS) et de la composition des équipes.
Le financement ARS - Région des ERC repose sur une dotation forfaitaire permettant de financer l'équipe de coordination, les intervenants extérieurs et les frais de fonctionnement liés à l'activité.

Pour chaque niveau, la Région a défini de façon croissante le montant de sa participation en accord avec l'ARS Hauts-de-France comme suit :

Niveaux ERC	Couverture géographique	File active cible	Nombre de vacations SOS de référence	Composition de l'équipe cible	Fléchage budgétaire	Financement Région
Niveau 4	Au moins deux zones d'activité de soins	Au moins 500 nouveaux patients/an	1 800 h	2 ETP : soit - 1 coordinateur - 1 ETP de secrétariat	165 000 €	34 650 €
Niveau 3	Au moins deux zones d'activité de soins	Au moins 400 nouveaux patients/an	1 440 h	2 ETP : soit - 1 coordinateur - 1 ETP de secrétariat	145 000 €	30 450 €
Niveau 2	Au moins une zone d'activité de soins	Au moins 300 nouveaux patients/an	1 080 h	1,5 ETP : soit - 0,5 coordinateur - 1 ETP de secrétariat	115 000 €	24 150 €
Niveau 1	Au moins une zone d'activité de soins	Au moins 200 nouveaux patients/an	720 h	1 ETP : soit - 0,5 coordinateur - 0,5 ETP de secrétariat	90 000 €	18 900 €

<u>Le niveau des ERC par territoire d'intervention</u> :

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

Zone d'activité de soins	Niveaux ERC
LILLE ROUBAIX TOURCOING	4
BETHUNOIS LENS HENIN BEAUMONT	4
AMIENS ABBEVILLE	4
BOULONNAIS MONTREUILLOIS CALAISIS	3
PERONNE SAINT QUENTIN HIRSON LAON	3
VALENCIENNOIS	2
DUNKERQUOIS FLANDRE MARITIME AUDOMAROIS	2
DOUAISIS	2
BEAUVAIS	2
SAMBRE AVESNOIS	1
CREIL SENLIS	1
COMPIEGNE NOYON	1
SOISSONS CHATEAU THIERRY	1
FLANDRE INTERIEURE	1
ARRAGEOIS	1
CAMBRESIS	1

Répartition financière et territoriale pour 2025 :

Zone d'activité de soins	Structure porteuse	Nom de l'ERC	Montant ARS	Montant Région
Métropole Lilloise	Eollis	/	130 350 €	34 650 €
Béthunois	Prévart	ERC de l'Artois	130 350 €	34 650 €
Amiens	Appui Santé Somme	/	130 350 €	34 650 €
Boulogne sur Mer	CH de Boulogne	ERC du Littoral	114 550 €	30 450 €
Saint Quentin	Appui Santé Aisne	Arc en Ciel	114 550 €	30 450 €
Valenciennois	Emera	/	90 850 €	24 150 €
Dunkerquois	Espace Santé du Littoral	/	90 850 €	24 150 €
Douaisis	Plateforme Santé	ERC du Douaisis	90 850 €	24 150 €
Beauvais	Perspective contre le Cancer	Perspective contre le Cancer	90 850 €	24 150 €
Maubeugeois	Etincelle de la Sambre	/	71 100 €	18 900 €
Creil	ACSSO	Les Rubans de la Vie	71 100 €	18 900 €
Compiègne	Onco Oise	Maison autour de la Vie	71 100 €	18 900 €
Soissons/Château T.	Appui Santé Aisne	Coccinelle	71 100 €	18 900 €
Flandre intérieure	Appui Santé des Flandres	/	71 100 €	18 900 €
Arrageois	Santèlys	/	71 100 €	18 900 €
Cambrésis	Emera	/	71 100 €	18 900 €
TOTAL			**1 481 250 €**	**393 750 €**

Modalités de suivi des ERC « labellisés » :

Les ERC en activité font l'objet d'un suivi annuel conjoint de la part de l'ARS et la Région Hauts-de-France.
Les ERC doivent transmettre de manière annuelle :
- un rapport d'activité de l'année écoulée dont les éléments de contenu sont définis en lien avec l'ARS et la Région ;
- le tableau de bord régional comportant les indicateurs de suivi régionaux ;
- la liste exhaustive des partenariats.

Une réunion annuelle de coordination, réunissant l'ensemble des ERC, est également organisée et pilotée par l'ARS et la Région Hauts-de-France.
Le Réseau Régional de Cancérologie des Hauts-de-France coordonne de manière opérationnelle le dispositif : coordination de groupes de travail, synthèse des rapports d'activité, remontée des tableaux de bord.

2- Pérennisation de l'appel à candidatures : modalités d'instruction et de sélection des projets pour l'année 2025

Les modalités d'instruction et de sélection des projets ont été fixées par la délibération n° 2018.1489 du 27 septembre 2018 précitée.

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

Pièces demandées :
Afin de mener la co-instruction avec l'ARS, il est demandé aux structures déposantes les pièces suivantes :
- une présentation de la structure,
- un explicatif du projet (avec ses objectifs et son contexte, l'état des lieux, les étapes de mise en œuvre),
- le modèle de gouvernance,
- la couverture territoriale,
- l'organisation de l'accès aux soins de support et les mesures d'accompagnement des malades et de leurs aidants,
- le détail des partenariats,
- les éléments de communication,
- les moyens humains et matériels,
- un budget prévisionnel.

Critères de sélection des projets :
Les projets sont analysés au regard des critères suivants :
- la qualité du projet ERC présenté : description de la mise en oeuvre des missions,
- l'adéquation du projet avec les territoires d'intervention ciblés par l'ARS,
- la capacité de la structure porteuse à développer les missions de l'ERC sur son territoire : les activités actuellement développées par la structure, l'ancrage territorial de la structure auprès des professionnels de santé et des acteurs du territoire, les partenariats existants et à développer,
- le plan de déploiement des soins de support en proximité,
- les co-financements recherchés,
- le respect des modalités de fonctionnement prévues dans le document produit par l'ARS intitulé « Cadre de mission des ERC ».

Calendrier :
Les dossiers de candidature sont déposés au fil de l'eau, sachant que les structures candidates à la création d'un ERC bénéficient en amont d'un accompagnement de l'ARS et de la Région compte tenu de la technicité du dossier et des enjeux sanitaires sur les territoires.
Les dossiers retenus à l'issue de l'instruction conjointe ARS / Région sont soumis au vote des élus par délibération ultérieure.

3- Bilan 2024 :
Sur l'année 2024, la file active était de **4 895 personnes** pour l'ensemble des 16 structures en activité contre 4 414 en 2023. Désormais l'activité du dispositif s'étend à **62 sites et antennes** sur l'ensemble des Hauts-de-France. L'ERC du Cambrésis porté par l'association EMERA (ouvert en 2023) a comptabilisé une file active de 181 sur 2024.

Résumé : Les Espaces de Rencontres et d'Information (ERC) sont des lieux d'accueil et de soutien destinés aux personnes touchées par le cancer ainsi qu'à leurs proches. En 2024, la file active a connu une progression de 481 patients sur l'ensemble des structures. Afin de poursuivre l'accompagnement de ces publics, il a été décidé de reconduire en 2025 le soutien financier aux ERC, en cofinancement avec l'ARS. La subvention régionale allouée pour l'année 2025 s'élève à 393 750 €, soit un montant identique à celui de 2024.

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION A TITRE INDICATIF – TTC

1 : Espace Ressources Cancers sur la Métropole Lilloise
Association EOLLIS

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats	500 €	500 €	**Région Hauts-de-France**	**34 650 €**
Services extérieurs	28 364 €	28 364 €	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	130 350 €
Autres services extérieurs	69 964 €	69 964 €	MSA Nord Pas-de-Calais	10 000 €
Charges de personnel	99 320 €	99 320 €	CPAM Lille-Douai	10 000 €
Charges financières	60 €	0 €	CPAM Roubaix-Tourcoing	10 000 €
Dotation aux amortissements	3 218 €	0 €	Ligue contre le cancer	16 000 €
Charges fixes de fonctionnement	32 534 €	0 €	Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin	5 550 €
			Produits de gestion courante dont cotisations et dons manuels ou legs	589 €
			Reprise sur amortissements et provisions	16 821 €
TOTAL	**233 960€**	**198 148 €**	**TOTAL**	**233 960 €**

2 : Espace Ressources Cancers sur le Béthunois
Association Prévention Vasculaire Artois (PREVART)

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achat	4 890 €	4 890 €	**Région Hauts-de-France**	**34 650 €**
Services extérieurs	9 150 €	9 150 €	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	130 350 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	68 850 €	68 850 €	Fonds propres	4 313 €
Publicité, publication	800 €	800 €	Dons	6 050 €
Déplacements missions	7 000 €	7 000 €		
Frais postaux et télécommunications	700 €	700 €	Prestations en nature	30 000 €
Services bancaires, autres	700 €	0 €		
Rémunérations des personnels	64 563 €	64 563 €		
Charges sociales	18 710 €	18 710 €		
Mise à disposition gratuite des biens et services	30 000 €	0 €		
TOTAL	**205 363 €**	**174 663 €**	**TOTAL**	**205 363 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

3 : Espace Ressources Cancers Amiens/Abbeville
Appui Santé Somme

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achat	3 000 €	3 000 €	**Région Hauts-de-France**	**34 650 €**
Services extérieurs	15 270 €	15 270 €	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	130 350 €
Autres services extérieurs	51 027 €	51 027 €		
Impôts et taxes	6 853 €	0 €		
Charges de personnel	88 850 €	88 850 €		
TOTAL	**165 000 €**	**158 147 €**	**TOTAL**	**165 000 €**

4 : Espace Ressources Cancers sur le Boulonnais
Espace Ressource Cancers du Littoral Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats	2 400 €	2 400 €	**Région Hauts-de-France**	**30 450 €**
Services extérieurs	4 320 €	4 320 €	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	114 550 €
Rémunérations d'intermédiaires	65 580 €	65 580 €	Dons	35 000 €
Frais de déplacements	11 500 €	11 500 €	Contributions en nature	30 000 €
Frais postaux et téléphone	1 000 €	1 000 €		
Frais de personnels	92 000 €	92 000 €		
Dotation aux amortissements	3 200 €	0 €		
Mise à disposition de biens et prestation	30 000 €	0 €		
TOTAL	**210 000 €**	**176 800 €**	**TOTAL**	**210 000€**

5 : Espace Ressources Cancers sur le Saint Quentinois
Appui Santé Aisne – ERC Arc en Ciel

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achat	2 400 €	2 400 €	**Région Hauts-de-France**	**30 450 €**
Services extérieurs Locations : Assurance : Divers :	 27 € 200 € 60 €	 27 € 200 € 0 €	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	**114 550 €**
Rémunérations intermédiaires et honoraires	57 100 €	57 100 €		
Publicité, publication	50 €	50 €		
Déplacements, missions	200 €	200 €		
Frais postaux et de télécommunications	1 100 €	1 100 €		
Services bancaires	20 €	0 €		
Charges de personnel	83 843 €	83 843 €		
TOTAL	**145 000 €**	**144 920 €**	**TOTAL**	**145 000 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

6 : Espace Ressources Cancers sur le Valenciennois
Association Ecoute Soutien Malades Entraide Accompagnement (EMERA)

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achat	8 072 €	8 072 €	**Région Hauts-de-France**	**24 150 €**
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	90 850 €
Sous-traitance générale	12 517 €	12 517 €		
Locations	4 181 €	4 181 €		
Assurance	1 309 €	1 309 €		
Documentation	80 €	80 €		
Divers	2 540 €	0 €		
Autres services extérieurs			Commune de Valenciennes	1 500 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	18 658 €	18 658 €		
Publicité, publication	505 €	505 €		
Déplacements, missions	3 921 €	3 921 €		
Frais postaux et de télécommunications	4 474 €	4 474 €		
Divers	55 €	0 €		
Services bancaires, autres	139 €	0 €		
Impôts et taxes	923 €	0 €	La Ligue contre le Cancer du Nord	8 000 €
Charges de personnel			Prestations de services	12 563 €
Rémunération des personnels	73 414 €	73 414 €		
Charges sociales	28 416 €	28 416 €		
Autres charges de gestion courante	238 €	0 €	Dons, cotisations	23 371 €
Dotations aux amortissements	2 673 €	0 €	Transfert de charges	1 681 €
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	24 097 €	0 €	Prestations en nature	24 097 €
TOTAL	**186 212 €**	**155 547 €**	**TOTAL**	**186 212 €**

7 : Espace Ressources Cancers sur le Dunkerquois
Association Espace Santé du Littoral

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achat	1 700 €	1 700 €	**Région Hauts-de-France**	**24 150 €**
Services extérieurs	700 €	700 €	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	90 850 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	39 855 €	39 855 €	La Ligue contre le cancer	8 000 €
Déplacements, missions	3 798 €	3 798 €		
Rémunérations des personnel	76 147 €	76 147 €		
Autres charges de gestion courante	800 €	0 €		
TOTAL	**123 000 €**	**122 200 €**	**TOTAL**	**123 000 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

8 : Espace Ressources Cancers sur le Douaisis
Association Plateforme Santé

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats			**Région Hauts-de-France**	**24 150 €**
Fourniture d'entretien et de petit équipement :	1 000 €	1 000 €		
Autres fournitures :	1 500 €	1 500 €		
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	90 850 €
Location :	32 215 €	32 215 €		
Entretien et réparation :	2 370 €	2 370 €		
Assurance :	1 010 €	1 010 €		
Autres services extérieurs			Aides privées	8 154 €
Rémunérations intermédiaires :	6 960 €	6 960 €		
Publicité, publication :	2 130 €	2 130 €		
Déplacements, missions :	1 000 €	1 000 €		
Charges de personnel			Ligue contre le Cancer	8 000 €
Rémunération des personnels :	65 884 €	65 884 €		
Charges sociales :	14 281 €	14 281 €		
Autres charges de gestion courante	2 804 €	0 €		
TOTAL	**131 154 €**	**128 350 €**	**TOTAL**	**131 154 €**

9 : Espace Ressources Cancers sur le Beauvaisis
Association Perspectives Contre le Cancer

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats			**Région Hauts-de-France**	**24 150 €**
Achats d'études et de prestations de services :	1 000 €	1 000 €		
Fourniture d'entretien et de petit équipement :	500 €	500 €		
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	90 850 €
Location :	1 700 €	1 700 €		
Entretien et réparation :	1 800 €	1 800 €		
Assurance :	600 €	600 €		
Autres services extérieurs			Perspectives contre le cancer	9 000 €
Rémunérations intermédiaires :	48 000 €	48 000 €		
Déplacements :	1 900 €	1 900 €		
Frais postaux et télécom :	1 000 €	1 000 €		
Charges de personnel				
Rémunération et charges :	55 000 €	55 000 €		
Charges sociales :	12 000 €	12 000 €		
Autres charges de personnel :	200 €	200 €		
Autres impôts et taxes	300 €	0 €		
TOTAL	**124 000 €**	**123 700 €**	**TOTAL**	**124 000 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

10 : Espace Ressources Cancers sur le Maubeugeois
Association Etincelle de la Sambre

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats			**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Fournitures non stockables (eau, énergie) :	937 €	937 €		
Fourniture d'entretien et de petit équipement :	271 €	271 €		
Autres fournitures :	1 128 €	1 128 €		
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Location :	3 706 €	3 706 €		
Entretien et réparation : :	253 €	253 €		
Assurance :	1 176 €	1 176 €		
Documentation :	2 €	2 €		
Divers :	2 893 €	0 €		
Autres services extérieurs			Ligue contre le cancer	4 000 €
Rémunérations intermédiaires :	4 586 €	4 586 €		
Publicité, publication :	3 018 €	3 018 €		
Déplacements, missions :	1 254 €	1 254 €		
Frais postaux et télécom :	1 345 €	1 345 €		
Services bancaires, autres :	967 €	0 €		
Impôts et taxes sur rémunération	267 €	0 €	Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	5 000 €
			Caisse Primaire d'Assurance Maladie	8 000 €
Charges de personnel			Crédit agricole	2 000 €
Rémunération des personnels	39 415 €	39 415 €		
Charges sociales	32 559 €	32 559 €		
Ateliers	30 963 €	30 963 €		
			Dons et cotisations	6 120 €
			Produits financiers	800 €
			Vente de marchandises	900 €
			Produit des activités annexes	7 920 €
TOTAL	**124 740 €**	**120 613 €**	**TOTAL**	**124 740 €**

11 : Espace Ressources Cancers sur Creil
Association de Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats			**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Fournitures non stockables (eau, énergie) :	3 000 €	3 000 €		
Fourniture d'entretien et de petit équipement :	1 400 €	1 400 €		
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Location :	19 300 €	19 300 €		
Charges locatives :	2 500 €	2 500 €		
Assurance :	1 100 €	1 100 €		
Autres services extérieurs			Commune de Creil	1 000 €
Rémunérations intermédiaires :	85 500 €	85 500 €		
Déplacements, missions :	1 000 €	1 000 €		
Frais postaux et télécom :	1 000 €	1 000 €		
Divers :	1 850 €	0 €		
			Dons, cotisations, dons	6 000 €
			Reprises sur amortissements et provisions	19 650 €
TOTAL	**116 650 €**	**114 800 €**	**TOTAL**	**116 650 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

12 : Espace Ressources Cancers sur le Compiégnois
Association Onco Oise à Compiègne

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achat	941 €	941 €	**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Sous-traitance générale :	3 639 €	3 639€		
Locations :	16 648 €	16 648 €		
Entretiens et réparation :	152 €	152 €		
Assurance :	249 €	249 €		
Autres services extérieurs			Commune de Compiègne :	300 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires :	54 773 €	54 773 €	Commune de Margny :	150 €
Publicité, publication :	7 951 €	7 951 €	Commune de Clairoix :	150 €
Déplacements, missions :	742 €	742 €		
Frais postaux et de télécommunications :	628 €	628 €		
Services bancaires, autres :	145 €	0 €		
Impôts et taxes			Autres produits de gestion courante dont cotisations	42 204 €
Impôts et taxes sur rémunération :	1 946 €	0 €		
Autres :	326 €	0 €		
Charges de personnel			Ligue contre le cancer du Nord	8 400 €
Rémunérations des personnels	34 915 €	34 915 €		
Charges sociales	11 182 €	11 182 €		
Autres	997 €	0 €		
Dotation aux amortissements	5 970 €	0 €		
TOTAL	**141 204 €**	**131 820 €**	**TOTAL**	**141 204 €**

13 : Espace Ressources Cancers sur Soissons/Château-Thierry
Appui Santé Aisne – ERC Coccinelle

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats			**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Fourniture d'entretien et de petit équipement :	1 300 €	1 300 €		
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Assurance :	110 €	110 €		
Autres services extérieurs				
Rémunérations intermédiaires :	26 380€	26 380€		
Déplacements, missions :	150 €	150 €		
Frais postaux et télécom :	728 €	728 €		
Services Bancaires, autres :	35 €	0 €		
Charges de personnel	61 297 €	61 297 €		
TOTAL	**90 000 €**	**89 965 €**	**TOTAL**	**90 000 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

14 : Espace Ressources Cancers sur la Flandre Intérieure
Appui Santé des Flandres

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats	1 000 €	1 000 €	**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Locations :	5 620 €	5 620 €		
Entretien et réparation :	2 300 €	2 300 €		
Divers :	500 €	0 €		
Autres services extérieurs			Commune d'Houplines	1 000 €
Rémunérations intermédiaires et Honoraires :	27 748 €	27 748 €		
Publicité, publication :	200 €	200 €		
Déplacements, missions :	100 €	100 €		
Frais postaux et de télécommunications :	600 €	600 €		
			Commune Erquinghem Lys	100 €
Impôts et taxes	4 000 €	0 €	La Ligue contre le Cancer	5 500 €
Charges de personnels			Dons	3 000 €
Rémunération des personnels :	38 642 €	38 642 €		
Charges sociales :	17 520 €	17 520 €		
Autres charges de personnel :	6 730 €	6 730 €		
Mise à disposition gratuite des biens	5 000 €	0 €	Reprises sur amortissements et provisions	5 360 €
Personnel bénévole	1 500 €	0 €	Bénévolat	1 500 €
			Prestations en nature	5 000 €
TOTAL	**111 460 €**	**100 460€**	**TOTAL**	**111 460 €**

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025

15 : Espace Ressources Cancers sur l'Arrageois
Association Santélys

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats			**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Fournitures non stockables (eau, énergie) :	1 248 €	1 248 €		
Fourniture d'entretien et de petit équipement :	2 122 €	2 122 €		
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Location :	15 903 €	15 903 €		
Assurance :	1 040 €	1 040 €		
Divers :	1 040 €	0 €		
Autres services extérieurs			Autofinancement	42 041 €
Rémunérations intermédiaires :	20 900 €	20 900 €		
Déplacements :	4 000 €	4 000 €		
Publicité, publication :	5 000 €	5 000 €		
Frais postaux et télécom :	1 900 €	1 900 €		
Services Bancaires :	576 €	0 €		
Charges de personnel				
Rémunération et charges :	78 312 €	78 312 €		
TOTAL	**132 041 €**	**130 425 €**	**TOTAL**	**132 041 €**

16 : Espace Ressources Cancers sur le Cambrésis
Association Ecoute Soutien Malades Entraide Accompagnement (EMERA)

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Achats	3 077 €	3 077 €	**Région Hauts-de-France**	**18 900 €**
Achats non stockés de matières et de fournitures :				
Services extérieurs			Agence Régionale de Santé Hauts-de-France	71 100 €
Sous-traitance générale :	2 227 €	2 227 €		
Location :	526 €	526 €		
Assurance :	126 €	126 €		
Divers :	2 358 €	0 €		
Autres services extérieurs			Prestations de services	1 315 €
Rémunérations intermédiaires :	15 470 €	15 470 €		
Déplacements :	2 120 €	2 120 €		
Publicité, publication :	508 €	508 €		
Frais postaux et télécom :	243 €	243 €		
Divers :	25 €	0 €		
Services Bancaires :	128 €	0 €		
Charges de personnel			La Ligue contre le cancer	8 000 €
Rémunération des personnels:	53 839 €	53 839 €		
Charges sociales :	21 211 €	21 211 €		
Impôts et taxes sur la rémunération	755 €	0 €	Dons, cotisations	58 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	29 066 €	0 €	Transfert de charges	1 440 €
			Prestations en nature	29 066 €
			Commune de Cambrai	1 800 €
TOTAL	**131 679 €**	**99 347 €**	**TOTAL**	**131 679 €**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION	
Début d'éligibilité des dépenses	Fin prévisionnelle de l'opération
1er janvier 2025	31 décembre 2025

Acte Certifié Exécutoire –Télétransmission 12204845 *- Envoi Préfecture le* 27/06/2025 *- Retour Préfecture le* 27/06/2025